

LE PPI, DES RÉSULTATS CONCRETS SUR 10 ANS

144 OSC bénéficiaires

181 projets financés

2 864 soumissions de projets

4 PPI déjà financés

17 appels à projets lancés

28 pays africains concernés

8 THÉMATIQUES PRIORITAIRES

Sauvegarde des espèces menacées

Lutte anti-braconnage

Résolution des Conflits Hommes-Animaux

Conservation des écosystèmes

Création-Gestion d'Aires Protégées

Valorisation durable des ressources naturelles

et développement socioéconomique

Lutte contre les changements climatiques

Éducation environnementale

DES ACTIONS DE TERRAIN

437 110 ha d'aires protégées créées

46 plans d'aménagement ou de gestion d'aires protégées développés

56 inventaires et protocoles de suivi d'espèces élaborés

11 espèces de mammifères emblématiques dont la sauvegarde a été améliorée (grands singes, éléphants, mammifères marins...)

3 unités de compostage créées : 3 000 tonnes de déchets ménagers recyclés par an et 7 600 tCO₂eq évitées en 2016, l'équivalent des émissions d'un village français de plus de 1 000 habitants !

Plus de 50 OSC accompagnées

60 projets de création de filières de commercialisation de produits naturels

77 % des OSC partenaires toujours en activité depuis la réalisation de leur projet PPI

LE PPI, UN PROGRAMME EXEMPLAIRE D'APPUI À LA SOCIÉTÉ CIVILE AFRICAINE

Depuis 2006, 144 OSC essentiellement africaines ont reçu une aide du FFEM dans le cadre du PPI, dont le suivi technique a été assuré par le Comité français de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) et le Programme Afrique Centrale et Occidentale (UICN-PACO) pour fournir aux OSC un accompagnement au plus près du terrain et décliné sur mesure en fonction des besoins des organisations.

Ces organisations agissent localement pour la préservation des ressources naturelles et développent leurs compétences en gestion de projets. Elles ont créé un véritable laboratoire de terrain qui contribue à construire un corpus d'expériences et de méthodes, à partir de toute la richesse des initiatives locales.

Le PPI répond à un double défi :

- préserver les écosystèmes dont dépendent directement les populations locales ;
- renforcer les capacités et l'influence des OSC locales pour pérenniser les acquis de leurs projets.

Ce sont quelques projets, les équipes qui les conduisent, les résultats obtenus, qui sont présentés ici. Il s'agit aussi de belles histoires de compétences pratiques, de solidarité, de courage. Des histoires exemplaires !

En dix ans, 181 projets en Afrique de l'Ouest et Centrale, et également à Madagascar et au Mozambique, ont bénéficié de 6,3 millions d'euros financés par le PPI. Chaque projet reçoit 34 000 € en moyenne du FFEM sur 20 mois environ. Ces subventions permettent d'obtenir des résultats de terrain significatifs et particulièrement bien dimensionnés par rapport aux OSC sélectionnées avec 8,3 millions d'euros de cofinancements provenant des OSC elles-mêmes, des bénéficiaires et/ou d'autres partenaires financiers. 14,6 millions d'euros ont été levés au total entre 2006 et 2016.

UN NOUVEAU PPI SUR LA PÉRIODE 2016-2019 : LE PPI 5

Dès 2016, une nouvelle phase poursuivra les actions du PPI pour renforcer l'influence de la société civile et des collectivités décentralisées en Afrique de l'Ouest et Centrale, en matière de conservation de la biodiversité et de lutte contre le changement climatique à travers des solutions fondées sur la nature. En partenariat avec le Comité français de l'UICN et l'UICN-PACO, elle consistera à mettre en œuvre et gérer des projets de conservation et de lutte contre les dérèglements climatiques en développant des solutions fondées sur la nature* initiées par les OSC et à renforcer les capacités techniques, organisationnelles, institutionnelles des OSC.

Le programme sera financé sur 3 ans avec une contribution de 3 millions d'euros du FFEM. De nouveaux partenaires seront associés à ce PPI5, en particulier le CEPF (Critical Ecosystem Partnership Fund), le Comité néerlandais de l'UICN et la Fondation MAVA.

* Solutions fondées sur la nature (UICN France, 2015)



LE PROGRAMME DE PETITES INITIATIVES

DES HISTOIRES EXEMPLAIRES

« Petit à petit, nous devenons une référence en matière de gestion communautaire des ressources naturelles en Afrique de l'Ouest. Avec le PPI, nous avons vraiment beaucoup appris en matière de conception et de gestion de projets. C'est d'ailleurs cela qui nous permet aujourd'hui d'accéder à des financements plus importants. »

MARTIAL KOUDERIN, Directeur exécutif du Centre Régional de Recherche et d'Éducation pour un Développement Intégré, CREDI-ONG, Bénin.
crediongbenin@gmail.com - www.credi-ong.org

« ...l'équipe a acquis des compétences certaines dans le montage et la mise en œuvre de projets de conservation et développement ; ERuDef fait partie aujourd'hui d'une plateforme sur les grands singes d'Afrique centrale instaurée grâce au PPI. »

LOUIS NKEMBI, Directeur d'ERuDef, Cameroun.
louis.nkembil@erudef.org - www.erudefconservation.org

« Rénatura Congo est désormais un acteur reconnu de la conservation au Congo, les tortues marines sont intégralement protégées depuis 2009 et nous espérons dans l'avenir contribuer à la création d'une Aire Marine Protégée ! » **NATHALIE BREHERET**, Directrice de Rénatura, Congo.
nathalie.breheret@renatura.org - www.renatura.org

« Ces subventions avec celle de l'UICN Pays Bas nous ont permis d'asseoir notre crédibilité et de positionner BEES comme une ONG béninoise pionnière, engagée dans la conservation des oiseaux et la promotion de l'ornithologie. »

MAXIMIN DJONDO, Coordonnateur de Benin Environment and Education Society, BEES.
bees@hotmail.fr - www.bees-ong.org



FONDS FRANÇAIS POUR L'ENVIRONNEMENT MONDIAL (FFEM)

Depuis plus de 20 ans, le FFEM est destiné à favoriser la protection de l'environnement mondial dans les pays en développement. Exclusivement dédié aux enjeux environnementaux dans les pays en développement et émergents, il compte parmi les acteurs de l'aide française au développement, comme celui qui lie le mieux préservation des ressources naturelles et développement économique.

Il contribue au financement de projets de développement ayant un impact significatif et durable sur les grands enjeux de l'environnement mondial : biodiversité, changements climatiques, eaux internationales, dégradation des terres incluant la désertification et la déforestation, polluants et couche d'ozone. Outil original, d'une grande flexibilité, il est capable d'innover, de prendre des risques, d'expérimenter des solutions de financement adaptées aux projets portés par tous types de partenaires : publics, privés, organisations non-gouvernementales, groupes de citoyens ou encore le milieu scientifique.

www.fffem.fr

Le FFEM est également présent sur les réseaux sociaux.

@FFEM_Fr

https://www.youtube.com/channel/UCo0G52AIpDwsdp1l147hA



LE COMITÉ FRANÇAIS DE L'UICN

Depuis 1992, le Comité français de l'UICN est le réseau des organismes et des experts de l'Union internationale pour la conservation de la Nature en France. Il constitue une plateforme unique de dialogue et d'expertise sur les enjeux de la biodiversité, qui regroupe les membres de l'UICN en France — ministère des Affaires étrangères et du Développement international, ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, 13 organismes publics, 41 ONG, plus de 250 experts — et qui associe également les collectivités locales et les entreprises.

Ses deux principales missions sont de répondre aux enjeux de la biodiversité en France et de valoriser l'expertise française à l'international. Ses programmes sont axés sur diverses thématiques — politiques de la biodiversité, aires protégées, outre-mer, espèces, écosystèmes, éducation à l'environnement et coopération internationale.

www.uicn.fr

L'UICN est également présent sur YouTube

https://www.youtube.com/channel/UCtHfR0u7L0wT12i0HnB0yww



LE PROGRAMME AFRIQUE CENTRALE ET OCCIDENTALE DE L'UICN (UICN-PACO)

Le Programme Afrique Centrale et Occidentale de l'UICN (UICN-PACO) concerne 25 pays africains. En janvier 2013, il comprenait 99 membres dans 21 pays, dont 13 États, 9 agences gouvernementales, 77 ONG, 5 comités nationaux, 1 comité régional, 339 experts volontaires réunis dans six groupes thématiques et environ 200 agents.

http://www.uicn.org/fr/regions/afrique-centrale-et-de-louest



PETITES INITIATIVES TOUT UN PROGRAMME

10 ANS DE SOUTIEN à la société civile africaine active dans la protection de l'environnement

Photos couverture : © Thomas Bacha - Mise en page : Frédéric Prunier • Impression : Pave Impression



FONDS FRANÇAIS POUR
L'ENVIRONNEMENT MONDIAL



Comité
Français



© Olivier Behra

© Silvia Ritossa

AVEC UNE SOCIÉTÉ CIVILE AFRICAINE RENFORCÉE, DES SOLUTIONS DE DÉVELOPPEMENT LOCAL ÉMERGENT

Le PPI contribue à renforcer les capacités des OSC africaines grâce à un accompagnement régulier et adapté, mis en œuvre par l’UICN-PACO. Les différents projets permettent aux populations locales de mieux s’approprier les multiples solutions basées sur la nature pour améliorer leurs conditions de vie tout en protégeant leur environnement.

UN SOUTIEN SUR MESURE AUX ONG

En dépit de contextes institutionnels et financiers difficiles, plus de 50 OSC ont été accompagnées et renforcées. Certaines de ces OSC partenaires sont progressivement devenues des acteurs majeurs au sein de leurs pays respectifs : elles participent aujourd’hui à des commissions nationales, mènent des actions de plaidoyer auprès des responsables politiques, partagent leur expertise, etc.

Le PPI a également permis la naissance de réseaux et d’alliances entre acteurs d’un même secteur ou d’une même région. Ces partenariats se sont parfois créés à l’international, aboutissant à la création de belles synergies entre acteurs de la société civile du Nord et du Sud.



© Rémi Gouin

AFRIQUE RÉSEAU DES ACTEURS DE LA SAUVEGARDE DES TORTUES MARINES EN AFRIQUE RASTOMA

Le réseau RASTOMA a été créé en 2012 à l’initiative des acteurs de terrain pour répondre à un besoin d’échanges, de coordination des efforts et de renforcement des capacités. Jusqu’en 2015, ce réseau était un moyen d’échanges entre ONG de conservation des tortues marines. Puis, grâce au soutien du PPI, le réseau s’est progressivement formalisé (constitution d’un Conseil d’administration, définition d’un plan d’actions, etc.), gagnant ainsi en dynamisme.

Trois priorités d’actions ont ainsi été définies : (i) structurer le réseau, (ii) former et renforcer les capacités des acteurs concernés, (iii) promouvoir les aires marines protégées. RASTOMA est désormais un acteur incontournable pour la définition et la mise en œuvre d’une stratégie régionale de protection des tortues marines.

Montant du projet : 165 362 € dont 120 000 € du FFEM
ALEXANDRE GIRARD, alexandre.girard@rastoma.org
www.facebook.com/seaturtleafricanteam/?fref=ts



© Paul Estève



© Silvia Ritossa

DES OSC PLUS FORTES, AU BÉNÉFICE DES COMMUNAUTÉS LOCALES

Les projets éligibles au financement du PPI présentent des activités génératrices de revenus qui bénéficient directement aux populations locales et à leur développement socio-économique.

Grâce au développement de l’écotourisme, de filières commerciales liées à l’exploitation durable de produits naturels ou encore de l’artisanat, des emplois rémunérés destinés aux communautés locales sont créés (écoguide, garde, apiculteur, éleveur, gestionnaire de coopérative, etc.), leur garantissant dès lors une plus grande autonomie. Ces activités viennent parfois se substituer aux pratiques néfastes qui menacent les écosystèmes et ressources naturelles, telles que le braconnage, la déforestation et la surexploitation. Les impacts économiques ainsi obtenus sont indispensables pour pérenniser les actions de responsabilisation des populations locales vis-à-vis de leur environnement et de développement durable entreprises lors des projets PPI.

CAMEROUN LE MIEL BLANC D’OKU, OU COMMENT UN PRODUIT FORESTIER NON LIGNEUX PEUT SAUVER TOUT UN MASSIF FORESTIER ONG CAMGEW, CAMeroon Gender and Environment Watch



© Nicolas Salaün

BÉNIN, CAMEROUN, CONGO, GABON, GUINÉE, KENYA, OUGANDA, RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE, SÉNÉGAL, TOGO UN RÉSEAU D’ONG POUR LUTTER CONTRE LE BRACONNAGE Réseau EAGLE, Eco Activists for Governance & Law Enforcement

Le commerce illégal d’espèces sauvages occupe le 4^e rang des trafics illicites dans le monde, avec des bénéfices annuels estimés à 19 milliards USD. Même s’il existe des dispositions légales interdisant l’abattage et le commerce de certaines espèces, leur application est pour le moment peu effective, et ne parvient pas à freiner le développement de ces activités.

Face à ce constat, les fondateurs de EAGLE se sont engagés à faire appliquer fermement ces lois, selon le processus suivant : enquêtes, arrestations, suivi juridique d’application des peines et couverture médiatique du trafic de la faune sauvage.

Le réseau est désormais actif dans 10 pays : il a déjà permis l’arrestation de plus de 1 000 trafiquants, dont la majorité a été condamnée à des peines de prison.

Montant du projet : 457 838 € dont 120 000 € du FFEM
LUC MATHOT, lucmathot@yahoo.fr
www.eagle-enforcement.org

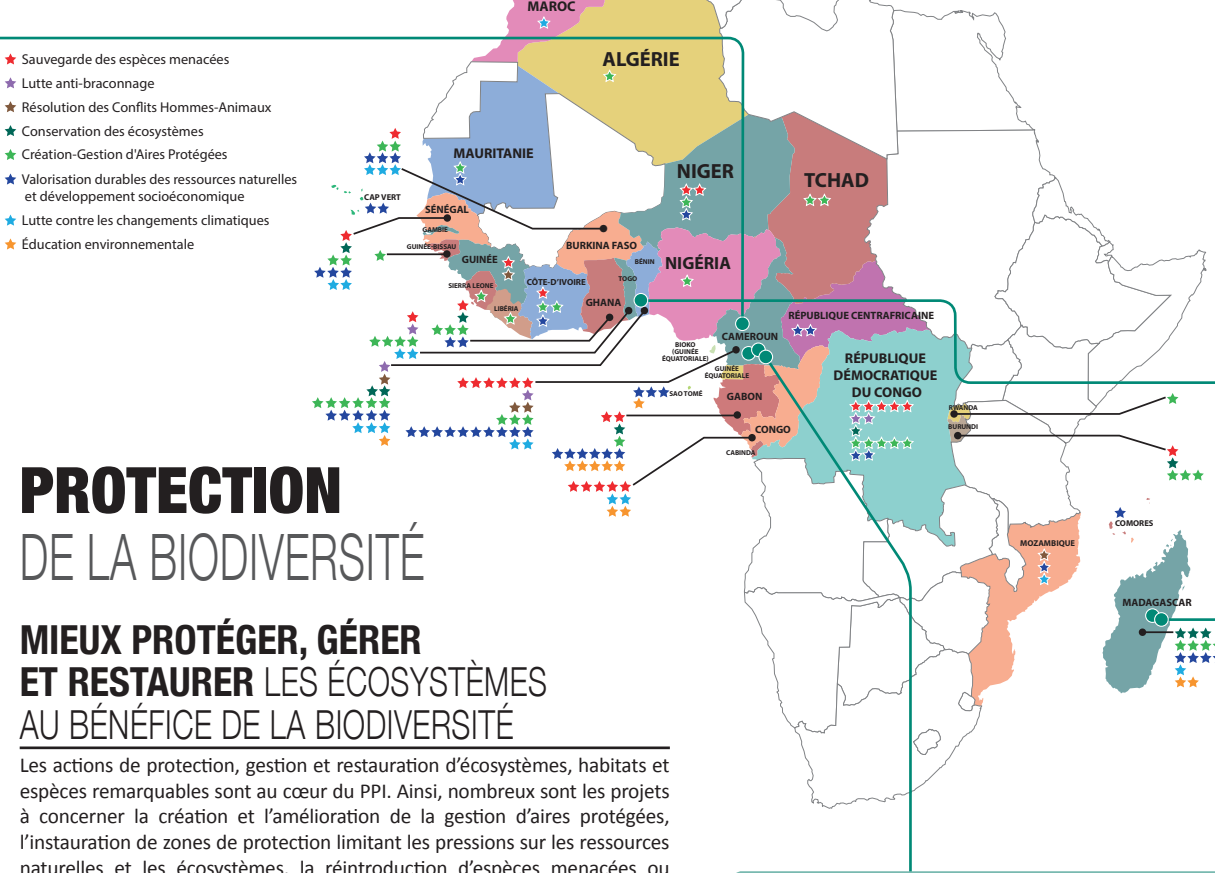


© Eagle

La forêt d’Oku abrite une importante biodiversité, aujourd’hui menacée par l’expansion des terres agricoles, les feux de brousses provoqués pour la récolte du miel sauvage et les déboisements. Une partie de cet espace forestier est gérée de manière communautaire par des *Forest Management Institutions* et a fait l’objet d’un soutien par le PPI. L’objectif était de valoriser un produit forestier non ligneux en développant une exploitation apicole durable autour du miel blanc d’Oku, aujourd’hui protégé par une Indication Géographique, et de participer au reboisement de la zone en replantant notamment *Prunus africana* et *Pittosporum veridiflorum*, deux espèces d’arbres surexploitées au profit de l’industrie pharmaceutique. Plusieurs formations et des actions de sensibilisation à l’environnement, l’apiculture et l’agroforesterie, ont été dispensées à la population locale et des ruches ont été installées. Les résultats, concluants, ont encouragé l’expansion et la réplication du projet à une autre partie du massif, l’Ijim.

Montant du projet : 121 223 € dont 74 995 € du FFEM
EMMANUEL WIRSIFY, camgew@gmail.com
www.camgew.com

ATLAS DES PROJETS PPI PAR THÉMATIQUE



PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ MIEUX PROTÉGER, GÉRER ET RESTAURER LES ÉCOSYSTÈMES AU BÉNÉFICE DE LA BIODIVERSITÉ

Les actions de protection, gestion et restauration d’écosystèmes, habitats et espèces remarquables sont au cœur du PPI. Ainsi, nombreux sont les projets à concerner la création et l’amélioration de la gestion d’aires protégées, l’instauration de zones de protection limitant les pressions sur les ressources naturelles et les écosystèmes, la réintroduction d’espèces menacées ou encore la lutte contre les espèces invasives. D’autres approches plus originales comme la lutte anti-braconnage et la résolution des conflits entre l’homme et la faune sauvage ont également été développées par le programme, pour contribuer par exemple à la sauvegarde des éléphants au Cameroun ou des hippopotames au Burundi.

Donner une valeur économique à des ressources naturelles et écosystèmes rares est un moyen supplémentaire de contribuer à leur protection. C’est pourquoi ces projets PPI ont dans le même temps développé l’économie locale, en périphérie des aires protégées : la conservation des mangroves favorise également la préservation des frayères à poissons, la plantation d’arbres permet la production de produits forestiers non ligneux, la mise en place d’aires protégées à Madagascar reconstitue les stocks de poulpes, etc.

AMÉLIORER LA GESTION DES RESSOURCES NATURELLES

La gestion communautaire est un modèle émergent de gestion des territoires et des ressources naturelles, reposant sur la décentralisation des responsabilités, la négociation et l’implication des acteurs locaux.

Elle permet aux communautés locales de (re)prendre la main sur leur territoire, à travers l’institutionnalisation de processus de gouvernance décentralisés et/ou communautaires. Cela permet de resserrer les liens sociaux autour d’un enjeu commun, mais aussi de s’imposer en tant qu’acteurs clés du développement local. Le PPI a sélectionné des OSC partenaires impliquées dans l’instauration et le renforcement des capacités de ces groupements d’acteurs, afin d’encourager une gestion durable des ressources naturelles et des écosystèmes associés.

CAMEROUN UN SANCTUAIRE POUR PROTÉGER LES DERNIERS GORILLES DE CROSS RIVER ERuDeF, Environment and Rural Development Foundation

Ce projet vise à protéger les habitats de 35 gorilles de Cross River — espèce au bord de l’extinction — et de 460 espèces d’oiseaux remarquables au cœur de la forêt de Bechati-Lebialem.

Les actions menées par l’ONG ERuDEF ont permis de classer cette forêt en sanctuaire (le *Tofala Hills Wildlife Sanctuary*). Celui-ci est relié au Parc national de Takamanda et à la Réserve forestière de Mone afin de favoriser les déplacements, et donc le brassage génétique, des populations animales et végétales. Le sanctuaire est cogéré par un *Forest Council* — constitué de comités villageois associés — et par le ministère camerounais des Forêts et de la Faune.

La création de revenus alternatifs générés par l’apiculture, de petits élevages ou la surveillance du sanctuaire, a permis de stopper le braconnage et de reconvertir les braconniers (en écogardes notamment). Les écoles environnantes bénéficient quant à elles de sessions d’éducation à l’environnement et un journal spécialisé sur la question, *The Green vision Newspaper*, est désormais diffusé localement.

Montant du projet : 103 393 € dont 40 000 € du FFEM
LOUIS NKEMBI, louis.nkemb@erudef.org
www.erudefconservation.org

LUTTE CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE

À petite échelle, le PPI soutient des actions concrètes de lutte contre le changement climatique, en incitant les populations à l’utilisation de solutions alternatives plus sobres en carbone : utilisation de foyers améliorés, installation de biodigesteurs domestiques, mise en place de plateformes de compostage, valorisation des déchets urbains, initiatives de reboisement.

ÉDUCER, PRODUIRE ET DIFFUSER LES CONNAISSANCES

La formation aux enjeux environnementaux occupe une place essentielle au sein des projets PPI. Des programmes pédagogiques destinés aux communautés locales — plus particulièrement aux enfants — sont déclinés en ateliers d’échanges et de travail ou encore en formations techniques, pour permettre aux divers acteurs locaux de s’informer, d’échanger et de partager leurs connaissances et compétences. De nombreuses actions de sensibilisation (panneaux d’informations, distribution de dépliants, émissions de radio, articles dans la presse locale, etc.) viennent compléter ces programmes éducatifs.

La recherche et les études scientifiques ont par ailleurs bénéficié des données issues des inventaires, suivis, et collectes menés dans le cadre des projets PPI, afin de mieux comprendre certaines espèces menacées, telles que le lamantin au Cameroun ou encore les tortues marines au Congo.

MADAGASCAR DES PETITES AIRES PROTÉGÉES : DERNIER REMPART POUR LES REPTILES ET AMPHIBIENS ENDEMIQUES DE MADAGASCAR ONG MV, Madagasikara Voakajy

Le district d’Anosibe An’Ala est caractérisé par la présence de forêts denses et humides de moyenne altitude, fortement dégradées par la culture sur brûlis et les coupes de bois illicites. Le financement PPI a permis de renforcer les capacités de huit communautés rurales en matière de gestion des ressources naturelles, et de les accompagner dans la création de trois nouvelles aires protégées. Celles-ci ont d’ailleurs obtenu en 2015 un statut de protection définitif et sont dorénavant cogérées par ces communautés en partenariat avec l’État (dont l’ONG MV sera prochainement le représentant).

Les habitants, assistés par MV, ont élaboré de façon participative des plans de gestion et une cartographie des ressources naturelles et établi un *Dina* — qui regroupe les règles et les sanctions fixées par la loi traditionnelle — homologué par le Tribunal de Moramanga et valable sur tous les sites d’intervention du district. MV a en parallèle réalisé des inventaires faune-flore et des études sur des espèces clés (notamment *Mantella aurantiaca*, grenouille menacée d’extinction, cf. photo ci-contre, et *Calumma tarzan*, caméléon nain endémique) et leurs habitats.

Montant du projet : 102 000 € dont 50 000 € du FFEM
JULIE HANTA RAZAFIMANAHAKA, hantajulie@voakajy.org
www.madagasikara-voakajy.org



© Silvia Ritossa

BÉNIN VALORISATION DE LA JACINTHE D’EAU DU LAC NOKOUÉ PAR LE COMPOSTAGE ACED, ACTIONS pour l’Environnement et le Développement durable

La jacinthe d’eau fait partie des 100 espèces les plus invasives au monde, et prolifère de façon alarmante dans les eaux du lac Nokoué, site de la Convention Ramsar. Sa forte croissance engendre une eutrophisation du milieu, ce qui impacte négativement les stocks halieutiques dont dépendent l’économie de la région, mais aussi la survie de 150 espèces d’oiseaux lacustres. En addition, la jacinthe contribue au changement climatique en émettant du méthane lorsqu’elle se décompose dans les sédiments lacustres.

ACED propose et développe diverses réponses pour contenir l’expansion de cette plante tout en la valorisant économiquement : production de compost à base de jacinthe par les maraîchers riverains, commercialisation de produits artisanaux fabriqués à partir de la jacinthe par des femmes, etc. Les émissions de gaz à effet de serre ainsi évitées sont converties en crédits carbone certifiés *Gold Standard*.

Le compost issu de la jacinthe sert de substitut aux engrais chimiques qui sont coûteux et difficiles à obtenir. Son utilisation a permis aux maraîchers d’économiser durant le projet 5,4 millions FCFA.

Montant du projet 54 701 € dont 40 341 € du FFEM
FRÉJUS. S. THOTO, contact@aced-benin.org
www.aced-benin.org



© Silvia Ritossa



PROGRAMME
DE PETITES INITIATIVES

PETITES INITIATIVES TOUT UN PROGRAMME

10 ANS DE SOUTIEN

*à la société civile africaine active
dans la protection de l'environnement*



FONDS FRANÇAIS POUR
L'ENVIRONNEMENT MONDIAL



Comité
Français



DES INITIATIVES LOCALES POUR PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ ET LUTTER CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE

Depuis 2006, le **Programme de Petites Initiatives (PPI)** du Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM) accompagne les acteurs de la société civile mobilisés dans la préservation de la biodiversité et dans la lutte contre les changements climatiques en Afrique grâce à des subventions inférieures à 50 000 euros.

RÉCONCILIER DÉVELOPPEMENT LOCAL ET BIODIVERSITÉ

Ralentir, voire stopper la perte de biodiversité, protéger le tissu vivant de la planète, pour que la terre demeure durablement vivable, tel est l'objectif de la Convention sur la Diversité Biologique, l'objectif de Rio. Dans les pays du Sud, les populations ont besoin plus qu'ailleurs des services fournis par une nature riche, productive, équilibrée. Préserver cet équilibre y est une nécessité absolue et urgente. C'est aussi un des meilleurs moyens de lutter contre la pauvreté.

L'Afrique abrite une biodiversité exceptionnelle, essentielle pour les populations : leurs modes de vie reposent en effet en grande partie sur les services écosystémiques qu'elle fournit. Le tissu associatif de l'Afrique subsaharienne, et

surtout des pays francophones, ne peut pour le moment offrir un appui suffisant à des moyens politiques et techniques de conservation encore limités. Le potentiel d'action de la société civile est pourtant très prometteur. Ancrées dans les réalités socioéconomiques et culturelles locales, les organisations de la société civile (OSC) encouragent des approches participatives et des actions concrètes sur le terrain, et deviennent ainsi elles-mêmes porteuses de changements et d'innovations.

Avec le PPI, le FFEM a créé un outil technique et financier dédié au renforcement des capacités de la société civile africaine à conduire des projets concrets de conservation de la biodiversité et de lutte contre le changement climatique.

Le PPI constitue aujourd'hui le seul outil de la coopération française finançant directement les OSC de pays du Sud pour des actions spécifiques de conservation.



© Olivier Behra



LE PPI, DES RÉSULTATS CONCRETS SUR 10 ANS

144 OSC bénéficiaires

181 projets financés

2 864 soumissions de projets

4 PPI déjà financés

17 appels à projets lancés

28 pays africains concernés

8 THÉMATIQUES PRIORITAIRES

Sauvegarde des espèces menacées

Lutte anti-braconnage

Résolution des Conflits Hommes-Animaux

Conservation des écosystèmes

Création-Gestion d'Aires Protégées

Valorisation durable des ressources naturelles et développement socioéconomique

Lutte contre les changements climatiques

Éducation environnementale

DES ACTIONS DE TERRAIN

437 110 ha d'aires protégées créées

46 plans d'aménagement ou de gestion d'aires protégées développés

56 inventaires et protocoles de suivi d'espèces élaborés

11 espèces de mammifères emblématiques dont la sauvegarde a été améliorée (grands singes, éléphants, mammifères marins...)

3 unités de compostage créées : 3 000 tonnes de déchets ménagers recyclés par an et 7 600 tCO₂eq évitées en 2016, l'équivalent des émissions d'un village français de plus de 1 000 habitants !

Plus de 50 OSC accompagnées

60 projets de création de filières de commercialisation de produits naturels

77 % des OSC partenaires toujours en activité depuis la réalisation de leur projet PPI

LE PPI, UN PROGRAMME EXEMPLAIRE D'APPUI À LA SOCIÉTÉ CIVILE AFRICAINE

Depuis 2006, 144 OSC essentiellement africaines ont reçu une aide du FFEM dans le cadre du PPI, dont le suivi technique a été assuré par le Comité français de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) et le Programme Afrique Centrale et Occidentale (UICN-PACO) pour fournir aux OSC un accompagnement au plus près du terrain et décliné sur mesure en fonction des besoins des organisations.

Ces organisations agissent localement pour la préservation des ressources naturelles et développent leurs compétences en gestion de projets. Elles ont créé un véritable laboratoire de terrain qui contribue à construire un corpus d'expériences et de méthodes, à partir de toute la richesse des initiatives locales.

Le PPI répond à un double défi :

- **préserver les écosystèmes dont dépendent directement les populations locales ;**
- **renforcer les capacités et l'influence des OSC locales pour pérenniser les acquis de leurs projets.**

Ce sont quelques projets, les équipes qui les conduisent, les résultats obtenus, qui sont présentés ici. Il s'agit aussi de belles histoires de compétences pratiques, de solidarité, de courage. Des histoires exemplaires !

En dix ans, 181 projets en Afrique de l'Ouest et Centrale, et également à Madagascar et au Mozambique, ont bénéficié de 6,3 millions d'euros financés par le PPI. Chaque projet reçoit 34 000 € en moyenne du FFEM sur 20 mois environ. Ces subventions permettent d'obtenir des résultats de terrain significatifs et particulièrement bien dimensionnés par rapport aux OSC sélectionnées avec 8,3 millions d'euros de cofinancements provenant des OSC elles-mêmes, des bénéficiaires et/ou d'autres partenaires financiers. 14,6 millions d'euros ont été levés au total entre 2006 et 2016.

UN NOUVEAU PPI SUR LA PÉRIODE 2016-2019 : LE PPI 5

Dès 2016, une nouvelle phase poursuivra les actions du PPI pour renforcer l'influence de la société civile et des collectivités décentralisées en Afrique de l'Ouest et Centrale, en matière de conservation de la biodiversité et de lutte contre le changement climatique à travers des solutions fondées sur la nature. En partenariat avec le Comité français de l'UICN et l'UICN-PACO, elle consistera à mettre en œuvre et gérer des projets de conservation et de lutte contre les dérèglements climatiques en développant des solutions fondées sur la nature* initiées par les OSC et à renforcer les capacités techniques, organisationnelles, institutionnelles des OSC.

Le programme sera financé sur 3 ans avec une contribution de 3 millions d'euros du FFEM. De nouveaux partenaires seront associés à ce PPI5, en particulier le CEPF (Critical Ecosystem Partnership Fund), le Comité néerlandais de l'UICN et la Fondation MAVIA.

* Solutions fondées sur la nature (UICN France, 2015)

AVEC UNE **SOCIÉTÉ CIVILE AFRICAINE RENFORCÉE**, DES SOLUTIONS DE DÉVELOPPEMENT LOCAL ÉMERGENT

Le PPI contribue à renforcer les capacités des OSC africaines grâce à un accompagnement régulier et adapté, mis en œuvre par l'UICN-PACO. Les différents projets permettent aux populations locales de mieux s'approprier les multiples solutions basées sur la nature pour améliorer leurs conditions de vie tout en protégeant leur environnement.

UN SOUTIEN SUR MESURE **AUX ONG**

En dépit de contextes institutionnels et financiers difficiles, plus de 50 OSC ont été accompagnées et renforcées. Certaines de ces OSC partenaires sont progressivement devenues des acteurs majeurs au sein de leurs pays respectifs : elles participent aujourd'hui à des commissions nationales, mènent des actions de plaidoyer auprès des responsables politiques, partagent leur expertise, etc.

Le PPI a également permis la naissance de réseaux et d'alliances entre acteurs d'un même secteur ou d'une même région. Ces partenariats se sont parfois créés à l'international, aboutissant à la création de belles synergies entre acteurs de la société civile du Nord et du Sud.



© Rémi Gouin

AFRIQUE

RÉSEAU DES ACTEURS DE LA SAUVEGARDE DES TORTUES MARINES EN AFRIQUE

RASTOMA

Le réseau RASTOMA a été créé en 2012 à l'initiative des acteurs de terrain pour répondre à un besoin d'échanges, de coordination des efforts et de renforcement des capacités. Jusqu'en 2015, ce réseau était un moyen d'échanges entre ONG de conservation des tortues marines. Puis, grâce au soutien du PPI, le réseau s'est progressivement formalisé (constitution d'un Conseil d'administration, définition d'un plan d'actions, etc.), gagnant ainsi en dynamisme.

Trois priorités d'actions ont ainsi été définies : (i) structurer le réseau, (ii) former et renforcer les capacités des acteurs concernés, (iii) promouvoir les aires marines protégées. RASTOMA est désormais un acteur incontournable pour la définition et la mise en œuvre d'une stratégie régionale de protection des tortues marines.

Montant du projet : 165 362 € dont 120 000 € du FFEM
ALEXANDRE GIRARD, alexandre.girard@rastoma.org
www.facebook.com/seaturtleafricanteam/?fref=ts



© Paul Estève



© Silvia Ritossa

DES OSC PLUS FORTES, AU BÉNÉFICE DES COMMUNAUTÉS LOCALES

Les projets éligibles au financement du PPI présentent des activités génératrices de revenus qui bénéficient directement aux populations locales et à leur développement socio-économique.

Grâce au développement de l'écotourisme, de filières commerciales liées à l'exploitation durable de produits naturels ou encore de l'artisanat, des emplois rémunérés destinés aux communautés locales sont créés (écoguide, garde, apiculteur, éleveur, gestionnaire de coopérative, etc.), leur garantissant dès lors une plus grande autonomie. Ces activités viennent parfois se substituer aux pratiques néfastes qui menacent les écosystèmes et ressources naturelles, telles que le braconnage, la déforestation et la surexploitation. Les impacts économiques ainsi obtenus sont indispensables pour pérenniser les actions de responsabilisation des populations locales vis-à-vis de leur environnement et de développement durable entreprises lors des projets PPI.

CAMEROUN

LE MIEL BLANC D'OKU, OU COMMENT UN PRODUIT FORESTIER NON LIGNEUX PEUT SAUVER TOUT UN MASSIF FORESTIER

ONG CAMGEW, CAMeroon Gender and Environment Watch



© Nicolas Salaün

BÉNIN, CAMEROUN, CONGO, GABON, GUINÉE, KENYA, OUGANDA, RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE, SÉNÉGAL, TOGO

UN RÉSEAU D'ONG POUR LUTTER CONTRE LE BRACONNAGE

Réseau EAGLE, *Eco Activists for Governance & Law Enforcement*

Le commerce illégal d'espèces sauvages occupe le 4^e rang des trafics illicites dans le monde, avec des bénéfices annuels estimés à 19 milliards USD. Même s'il existe des dispositions légales interdisant l'abattage et le commerce de certaines espèces, leur application est pour le moment peu effective, et ne parvient pas à freiner le développement de ces activités.

Face à ce constat, les fondateurs de EAGLE se sont engagés à faire appliquer fermement ces lois, selon le processus suivant : enquêtes, arrestations, suivi juridique d'application des peines et couverture médiatique du trafic de la faune sauvage.

Le réseau est désormais actif dans 10 pays : il a déjà permis l'arrestation de plus de 1 000 trafiquants, dont la majorité a été condamnée à des peines de prison.

Montant du projet : 457 838 € dont 120 000 € du FFEM
LUC MATHOT, lucmathot@yahoo.fr
www.eagle-enforcement.org



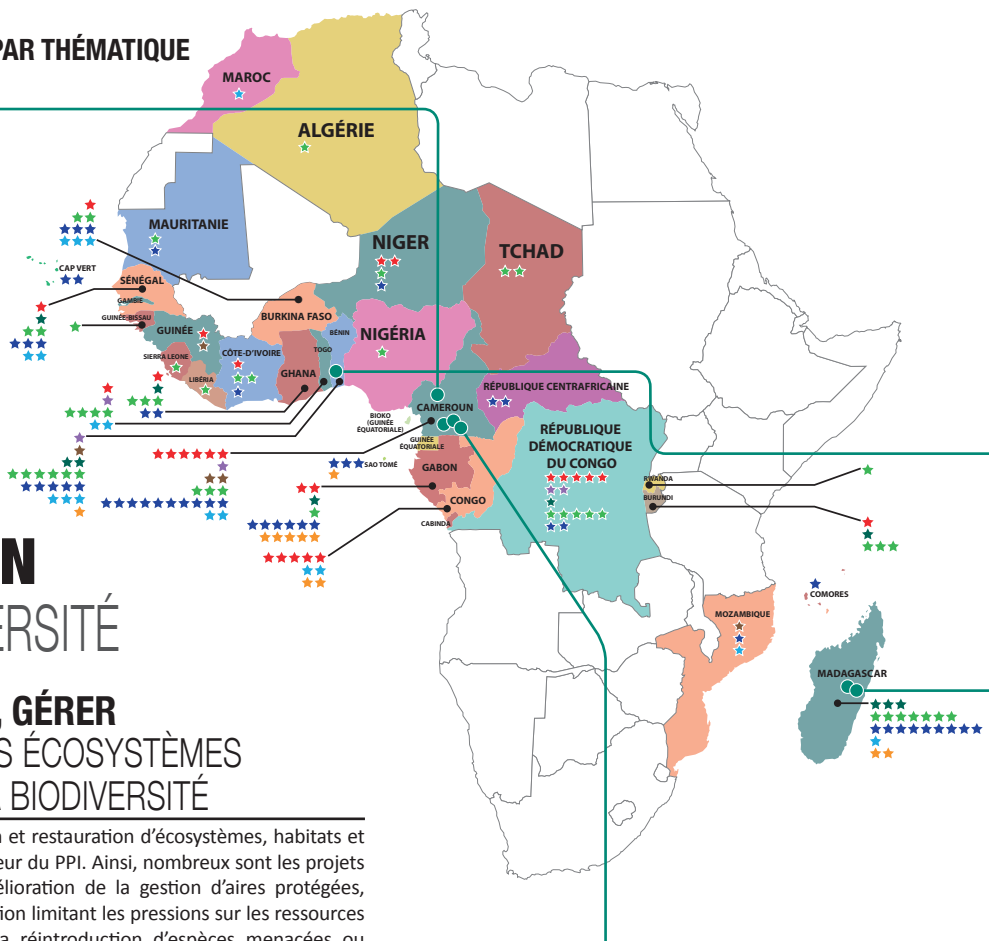
© Eagle

La forêt d'Okou abrite une importante biodiversité, aujourd'hui menacée par l'expansion des terres agricoles, les feux de brousses provoqués pour la récolte du miel sauvage et les déboisements. Une partie de cet espace forestier est gérée de manière communautaire par des *Forest Management Institutions* et a fait l'objet d'un soutien par le PPI. L'objectif était de valoriser un produit forestier non ligneux en développant une exploitation apicole durable autour du miel blanc d'Okou, aujourd'hui protégé par une Indication Géographique, et de participer au reboisement de la zone en replantant notamment *Prunus africana* et *Pittosporum veridiflorum*, deux espèces d'arbres surexploitées au profit de l'industrie pharmaceutique. Plusieurs formations et des actions de sensibilisation à l'environnement, l'apiculture et l'agroforesterie, ont été dispensées à la population locale et des ruches ont été installées. Les résultats, concluants, ont encouragé l'expansion et la réplique du projet à une autre partie du massif, l'Ijim.

Montant du projet : 121 223 € dont 74 995 € du FFEM
EMMANUEL WIRSIY, camgew@gmail.com
www.camgew.com

ATLAS DES PROJETS PPI PAR THÉMATIQUE

- ★ Sauvegarde des espèces menacées
- ★ Lutte anti-braconnage
- ★ Résolution des Conflits Hommes-Animaux
- ★ Conservation des écosystèmes
- ★ Création-Gestion d'Aires Protégées
- ★ Valorisation durables des ressources naturelles et développement socioéconomique
- ★ Lutte contre les changements climatiques
- ★ Éducation environnementale



PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ

MIEUX PROTÉGER, GÉRER ET RESTAURER LES ÉCOSYSTÈMES AU BÉNÉFICE DE LA BIODIVERSITÉ

Les actions de protection, gestion et restauration d'écosystèmes, habitats et espèces remarquables sont au cœur du PPI. Ainsi, nombreux sont les projets à concerner la création et l'amélioration de la gestion d'aires protégées, l'instauration de zones de protection limitant les pressions sur les ressources naturelles et les écosystèmes, la réintroduction d'espèces menacées ou encore la lutte contre les espèces invasives. D'autres approches plus originales comme la lutte anti-braconnage et la résolution des conflits entre l'homme et la faune sauvage ont également été développées par le programme, pour contribuer par exemple à la sauvegarde des éléphants au Cameroun ou des hippopotames au Burundi.

Donner une valeur économique à des ressources naturelles et écosystèmes rares est un moyen supplémentaire de contribuer à leur protection. C'est pourquoi ces projets PPI ont dans le même temps développé l'économie locale, en périphérie des aires protégées : la conservation des mangroves favorise également la préservation des frayères à poissons, la plantation d'arbres permet la production de produits forestiers non ligneux, la mise en place d'aires protégées à Madagascar reconstruit les stocks de poulpes, etc.

AMÉLIORER LA GESTION DES RESSOURCES NATURELLES

La gestion communautaire est un modèle émergent de gestion des territoires et des ressources naturelles, reposant sur la décentralisation des responsabilités, la négociation et l'implication des acteurs locaux.

Elle permet aux communautés locales de (re)prendre la main sur leur territoire, à travers l'institutionnalisation de processus de gouvernance décentralisés et/ou communautaires. Cela permet de resserrer les liens sociaux autour d'un enjeu commun, mais aussi de s'imposer en tant qu'acteurs clés du développement local. Le PPI a sélectionné des OSC partenaires impliquées dans l'instauration et le renforcement des capacités de ces groupements d'acteurs, afin d'encourager une gestion durable des ressources naturelles et des écosystèmes associés.

CAMEROUN

UN SANCTUAIRE POUR PROTÉGER LES DERNIERS GORILLES DE CROSS RIVER

ERuDeF, Environment and Rural Development Foundation

Ce projet vise à protéger les habitats de 35 gorilles de Cross River — espèce au bord de l'extinction — et de 460 espèces d'oiseaux remarquables au cœur de la forêt de Bechati-Lebalem.

Les actions menées par l'ONG ERUDEF ont permis de classer cette forêt en sanctuaire (le *Tofala Hills Wildlife Sanctuary*). Celui-ci est relié au Parc national de Takamanda et à la Réserve forestière de Mone afin de favoriser les déplacements, et donc le brassage génétique, des populations animales et végétales. Le sanctuaire est cogéré par un *Forest Council* — constitué de comités villageois associés — et par le ministère camerounais des Forêts et de la Faune.

La création de revenus alternatifs générés par l'apiculture, de petits élevages ou la surveillance du sanctuaire, a permis de stopper le braconnage et de reconverter les braconniers (en écogardes notamment). Les écoles environnantes bénéficient quant à elles de sessions d'éducation à l'environnement et un journal spécialisé sur la question, *The Green vision Newspaper*, est désormais diffusé nationalement.

Montant du projet : 103 393 € dont 40 000 € du FFEM
LOUIS NKEMBI, louis.nkembil@erudef.org
www.erudefconservation.org

LUTTE CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE

À petite échelle, le PPI soutient des actions concrètes de lutte contre le changement climatique, en incitant les populations à l'utilisation de solutions alternatives plus sobres en carbone : utilisation de foyers améliorés, installation de biodigesteurs domestiques, mise en place de plateformes de compostage, valorisation des déchets urbains, initiatives de reboisement.

ÉDUIQUER, PRODUIRE ET DIFFUSER LES CONNAISSANCES

La formation aux enjeux environnementaux occupe une place essentielle au sein des projets PPI. Des programmes pédagogiques destinés aux communautés locales — plus particulièrement aux enfants — sont déclinés en ateliers d'échanges et de travail ou encore en formations techniques, pour permettre aux divers acteurs locaux de s'informer, d'échanger et de partager leurs connaissances et compétences. De nombreuses actions de sensibilisation (panneaux d'informations, distribution de dépliants, émissions de radio, articles dans la presse locale, etc.) viennent compléter ces programmes éducatifs.

La recherche et les études scientifiques ont par ailleurs bénéficié des données issues des inventaires, suivis, et collectes menés dans le cadre des projets PPI, afin de mieux comprendre certaines espèces menacées, telles que le lamantin au Cameroun ou encore les tortues marines au Congo.

BÉNIN

VALORISATION DE LA JACINTHE D'EAU DU LAC NOKOUÉ PAR LE COMPOSTAGE

ACED, Actions pour l'Environnement et le Développement durable

La jacinthe d'eau fait partie des 100 espèces les plus invasives au monde, et prolifère de façon alarmante dans les eaux du lac Nokoué, site de la Convention Ramsar. Sa forte croissance engendre une eutrophisation du milieu, ce qui impacte négativement les stocks halieutiques dont dépendent l'économie de la région, mais aussi la survie de 150 espèces d'oiseaux lacustres. En addition, la jacinthe contribue au changement climatique en émettant du méthane lorsqu'elle se décompose dans les sédiments lacustres.

ACED propose et développe diverses réponses pour contenir l'expansion de cette plante tout en la valorisant économiquement : production de compost à base de jacinthe par les maraîchers riverains, commercialisation de produits artisanaux fabriqués à partir de la jacinthe par des femmes, etc. Les émissions de gaz à effet de serre ainsi évitées sont converties en crédits carbone certifiés *Gold Standard*.

Le compost issu de la jacinthe sert de substitut aux engrais chimiques qui sont coûteux et difficiles à obtenir. Son utilisation a permis aux maraîchers d'économiser durant le projet 5,4 millions FCFA.

Montant du projet 54 701 € dont 40 341 € du FFEM
FRÉJUS. S. THOTO, contact@aced-benin.org
www.aced-benin.org



© Silvia Ritossa

MADAGASCAR

DES PETITES AIRES PROTÉGÉES : DERNIER REMPART POUR LES REPTILES ET AMPHIBIENS ENDÉMIQUES DE MADAGASCAR

ONG MV, *Madagasikara Voakajy*

Le district d'Anosibe An'Ala est caractérisé par la présence de forêts denses et humides de moyenne altitude, fortement dégradées par la culture sur brûlis et les coupes de bois illicites. Le financement PPI a permis de renforcer les capacités de huit communautés rurales en matière de gestion des ressources naturelles, et de les accompagner dans la création de trois nouvelles aires protégées. Celles-ci ont d'ailleurs obtenu en 2015 un statut de protection définitif et sont dorénavant cogérées par ces communautés en partenariat avec l'État (dont l'ONG MV sera prochainement le représentant).

Les habitants, assistés par MV, ont élaboré de façon participative des plans de gestion et une cartographie des ressources naturelles et établi un *Dina* — qui regroupe les règles et les sanctions fixées par la loi traditionnelle — homologué par le Tribunal de Moramanga et valable sur tous les sites d'intervention du district. MV a en parallèle réalisé des inventaires faune-flore et des études sur des espèces clés (notamment *Mantella aurantiaca*, grenouille menacée d'extinction, cf. photo ci-contre, et *Calumma tarzan*, caméléon nain endémique) et leurs habitats.

Montant du projet : 102 000 € dont 50 000 € du FFEM
JULIE HANTA RAZAFIMANAHAKA, hantajulie@voakajy.mg
www.madagasikara-voakajy.org



© Silvia Ritossa

LE PROGRAMME DE PETITES INITIATIVES

DES HISTOIRES EXEMPLAIRES

« Petit à petit, nous devenons une référence en matière de gestion communautaire des ressources naturelles en Afrique de l'Ouest. Avec le PPI, nous avons vraiment beaucoup appris en matière de conception et de gestion de projets. C'est d'ailleurs cela qui nous permet aujourd'hui d'accéder à des financements plus importants. »



MARTIAL KOUDERIN, Directeur exécutif du Centre Régional de Recherche et d'Éducation pour un Développement Intégré, CREDI-ONG, Bénin.
crediongbenin@gmail.com - www.credi-ong.org

« ...l'équipe a acquis des compétences certaines dans le montage et la mise en œuvre de projets de conservation et développement ; ERuDeF fait partie aujourd'hui d'une plateforme sur les grands singes d'Afrique centrale instaurée grâce au PPI. »



LOUIS NKEMBI, Directeur d'ERuDef, Cameroun.
louis.nkempi@erudef.org - www.erudefconservation.org

« Rénatura Congo est désormais un acteur reconnu de la conservation au Congo, les tortues marines sont intégralement protégées depuis 2009 et nous espérons dans l'avenir contribuer à la création d'une Aire Marine Protégée ! » **NATHALIE BREHERET**, Directrice de Rénatura, Congo.
nathalie.breheret@renatura.org - www.renatura.org



« Ces subventions avec celle de l'UICN Pays Bas nous ont permis d'asseoir notre crédibilité et de positionner BEES comme une ONG béninoise pionnière, engagée dans la conservation des oiseaux et la promotion de l'ornithologie. »



MAXIMIN DJONDO, Coordonnateur de Benin Environment and Education Society, BEES.
bees@hotmail.fr - www.bees-ong.org



FONDS FRANÇAIS POUR
L'ENVIRONNEMENT MONDIAL

FONDS FRANÇAIS POUR L'ENVIRONNEMENT MONDIAL (FFEM)

Depuis plus de 20 ans, le FFEM est destiné à favoriser la protection de l'environnement mondial dans les pays en développement. Exclusivement dédié aux enjeux environnementaux dans les pays en développement et émergents, il compte parmi les acteurs de l'aide française au développement, comme celui qui lie le mieux préservation des ressources naturelles et développement économique.

Il contribue au financement de projets de développement ayant un impact significatif et durable sur les grands enjeux de l'environnement mondial : biodiversité, changements climatiques, eaux internationales, dégradation des terres incluant la désertification et la déforestation, polluants et couche d'ozone. Outil original, d'une grande flexibilité, il est capable d'innover, de prendre des risques, d'expérimenter des solutions de financement adaptées aux projets portés par tous types de partenaires : publics, privés, organisations non-gouvernementales, groupes de citoyens ou encore le milieu scientifique.

www.ffem.fr

Le FFEM est également présent sur les réseaux sociaux.

@FFEM_Fr



<https://www.youtube.com/channel/UCo0G52i3AIPdwsdpIII47hA>



Comité
Français

LE COMITÉ FRANÇAIS DE L'UICN

Depuis 1992, le Comité français de l'UICN est le réseau des organismes et des experts de l'Union internationale pour la conservation de la Nature en France. Il constitue une plateforme unique de dialogue et d'expertise sur les enjeux de la biodiversité, qui regroupe les membres de l'UICN en France — ministère des Affaires étrangères et du Développement international, ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, 13 organismes publics, 41 ONG, plus de 250 experts — et qui associe également les collectivités locales et les entreprises.

Ses deux principales missions sont de répondre aux enjeux de la biodiversité en France et de valoriser l'expertise française à l'international. Ses programmes sont axés sur diverses thématiques — politiques de la biodiversité, aires protégées, outre-mer, espèces, écosystèmes, éducation à l'environnement et coopération internationale.

www.uicn.fr

L'UICN est également présent sur YouTube



https://www.youtube.com/channel/UCfhRF0u7I_OwTt2t0HnB0yww



LE PROGRAMME AFRIQUE CENTRALE ET OCCIDENTALE DE L'UICN (UICN-PACO)

Le Programme Afrique Centrale et Occidentale de l'UICN (UICN-PACO) concerne 25 pays africains. En janvier 2013, il comprenait 99 membres dans 21 pays, dont 13 États, 9 agences gouvernementales, 77 ONG, 5 comités nationaux, 1 comité régional, 339 experts volontaires réunis dans six groupes thématiques et environ 200 agents.

<http://www.uicn.org/fr/regions/afrique-centrale-et-de-louest>

